



Françoise Le Goïc Quarante-six ans de lutte

En 1968, étudiante en Droit à la faculté de Rennes, Françoise Le Goïc a alors 21 ans. Elle est de cette jeunesse pour qui la liberté prime sur l'autorité et les valeurs rigides de l'époque. Symbole d'un combat qui a changé la société en changeant la condition des femmes, Françoise a vu sa vie bouleversée par l'évolution des mœurs et des mentalités. Aujourd'hui retraitée, membre des ateliers de réflexion menés autour de l'égalité femmes-hommes dans la vie locale initiés par la commune il y a deux ans, cette Chevillaise est comme toutes ces "filles de mai", une héroïne qui se bat continuellement pour les droits des femmes et leur liberté.

Comme toutes les françaises, le 29 avril 1945, dans le petit village de Plélan-le-Petit (Côtes d'Armor), la mère de Françoise vote pour la première fois de sa vie. Nées deux ans plus tard à l'école communale, Françoise et sa sœur jumelle grandissent avec leur frère aîné dans une famille d'instituteurs. Alors que ni la mixité, ni la pilule n'existent, que les avortements se font à l'étranger, que le mariage est incontournable, que les études sont courtes et les femmes cantonnées au foyer pour élever la famille, Françoise apprend aux Éclaireuses de France (mouvement de scoutisme laïc) comment devenir une citoyenne libre, responsable, solidaire et engagée. Près des siens qui s'opposent au retour du général de Gaulle et à la Constitution de 1958, elle évolue dans un milieu où il est naturel de militer pour défendre ses idées. Parce qu'elle a vu sa mère terrée neuf mois dans le silence à cause d'une troisième grossesse non désirée et parce qu'il est impossible quand on est une jeune femme de 21 ans en 1968 d'envisager le futur dans ces conditions, Françoise rejoint les barricades de la faculté de Rennes. « 68 était une crise culturelle, universitaire et sociale. Nous prenions le pouvoir pour rejeter les normes d'une société et ses modèles d'éducation ». En marche partout en France, Françoise et les "filles de mai" manifestent et osent enfin sans honte dire « non ! » à une société qui les ignore. « Nous voulions avoir le droit de prendre notre vie en main et d'être égales aux hommes ! » Et grâce à elles, quelles avancées ! La contraception est légalisée en 1967, l'avortement autorisé et encadré en 1975, tout comme est promulgué cette même année le divorce par consentement mutuel. « Plus que la maîtrise du corps et la libéralisation des mœurs, c'est un renversement de valeurs qui s'est opéré. Ce n'est plus le couple mais l'enfant qui structure la famille ». Après quatre ans de droit et une formation en carrière sociale, ne souhaitant plus dépendre de ses parents, Françoise rejoint Paris, accepte le premier boulot qui se présente et entre comme femme de ménage

au FIAP Jean Monnet (lieu associatif d'accueil et de partage culturel pour des jeunes en séjour à Paris), où elle reste vingt ans et où elle devient entre temps directrice adjointe à la culture. Réalisée dans sa vie professionnelle, elle a choisi d'avoir son premier enfant à 42 ans et entreprend entre deux grossesses des études en tourisme, loisirs et management culturel. Deux ans plus tard, mère d'une fille et d'un garçon, restée libre et indépendante, elle conciliera travail et vie familiale tout en dirigeant pendant quinze ans l'Association francilienne de développement culturel et de communication sociale (AFDCCS) à L'Hay-les-Roses. Aujourd'hui à la retraite, adhérente du Pôle d'économie solidaire, notre Chevillaise du quartier Larue accompagne avec enthousiasme des porteurs de projets dans leurs démarches de création d'activité. Toujours engagée dans le combat pour l'égalité femmes-hommes, elle a tout naturellement rejoint les ateliers de réflexion sur ce thème initiés par la commune il y a deux ans. Au sein de ces ateliers, où elle s'est engagée dès la première heure, elle a ainsi participé à l'élaboration du plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes présenté l'année dernière à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes et à mettre en œuvre dans la ville. Aujourd'hui ce plan d'actions local a déjà permis, entre autre, la mise en place d'une permanence psychologique téléphonique dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Françoise Le Goïc sait tous les combats qui restent à mener. « Parce que nous avons droit aux mêmes emplois, aux mêmes salaires et aux mêmes retraites que les hommes, nous agissons dès la maternelle pour lutter au niveau local contre les stéréotypes filles-garçons ». Lutter contre les stéréotypes, tel est justement le thème choisi à Chevilly-Larue pour célébrer la journée des droits des femmes. Alors, le 8 mars prochain, Françoise Le Goïc, convaincue et engagée, sera là. Mais, comme elle l'attend elle-même, les jeunes sont aussi les bienvenus pour faire avancer les débats. ● Florence Bédouet